



Paul GIACOBBI

Député

Président du Conseil général de la Haute-Corse

Paris, le 2 décembre 2003

Madame la Directrice,

Dans votre récent courrier, vous appelez mon attention sur les conséquences de l'accident du sous-marin, l'*USS Hartford*, survenu le 25 octobre dernier, à une trentaine de kilomètres au sud de Bonifacio.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt des démarches que vous avez entreprises afin d'obtenir des autorités américaines et françaises les éclaircissements que tout citoyen est en droit d'attendre en pareille situation, alors même qu'une grande opacité entoure les circonstances exactes de cet accident.

Les premiers résultats des analyses de radioactivité effectuées en Corse, suite à cet incident de navigation, par l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire révèlent qu'aucune radioactivité artificielle anormale n'a pu être mise en évidence dans ce secteur.

Il faut s'en réjouir même si des prélèvements exceptionnels sont toujours en cours de mesure dans les laboratoires de l'IRSN.

J'aurais été heureux, personnellement, que dans un domaine aussi sensible, cette campagne de mesure de la radioactivité soit menée conjointement par plusieurs intervenants et non par un seul.

Toutefois, malgré ces informations semble-t-il rassurantes, cet accident a fait naître parmi la population une grande inquiétude à propos des risques potentiels liés à l'activité de la base militaire de San Stefano, située au cœur du Parc Marin International de Bonifacio.

Madame Corinne CASTANIER

Directrice

CRIIRAD

Le Cime

471, avenue Victor Hugo

26 000 VALENCE

Aussi, ai-je immédiatement saisi l'ambassadeur des Etats-Unis en France ainsi que la ministre de l'Ecologie afin d'obtenir des informations précises sur cet incident de navigation, sur le dispositif de sécurité en cas d'accident nucléaire ainsi que sur les perspectives d'augmentation de la flotte basée à San Stefano.

Il existe aujourd'hui une recommandation de l'OMI (Organisation maritime internationale) relative à la circulation dans le détroit de Bonifacio qui a permis d'améliorer la sécurité. Cependant, cette recommandation ne concerne que les navires de surface et non les sous-marins.

Sans vouloir porter atteinte au secret qui s'attache nécessairement aux affaires de défense, dans le cadre national ou dans celui de l'OTAN, il me paraît indispensable que les citoyens, en France et en Italie, soient informés de la présence d'une très importante base de sous-marins à propulsion et à armement nucléaire.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée de la suite qui sera réservée à ces requêtes et vous invite également à me faire part des éléments que vous pourrez recueillir sur cette affaire.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line that curves downwards at the left end and has a stylized, looped flourish at the right end.

Paul GIACOBBI